



## Direction du Livre et de la Lecture

Accompagnement du réseau  
Aide, subvention, assistance-conseil

**Les dispositifs d'aide aux collectivités en matière de lecture publique**  
pour tout projet ayant une dimension de dynamique locale et/ou intercommunale, ayant un intérêt communautaire, pensé en termes de services à rendre aux publics

### Le mobilier de bibliothèque L'aménagement de bibliothèque

#### Nature et objet de l'aide

Achat de mobilier spécifique de bibliothèque

#### Bénéficiaire

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou commune : médiathèque intercommunale, bibliothèque municipale, bibliothèque municipale avec gestion déléguée

#### Critères d'éligibilité

Bibliothèque normative en termes de surface

#### Critère de recevabilité

Local réservé à usage de bibliothèque d'une superficie minimum de 30 m<sup>2</sup> [norme = 0.07m<sup>2</sup>/hab.]

#### Modalités d'intervention financière du Département

Aide : modulée en cohérence avec les critères de superficie plafonnée au maximum à 80 % du montant total du projet

	Montant HT
De 30 m <sup>2</sup> à 50 m <sup>2</sup>	1 250 €
De 50 m <sup>2</sup> à 80 m <sup>2</sup>	2 100 €
De 80 m <sup>2</sup> à 100 m <sup>2</sup>	3 000 €
Supérieur à 100 m <sup>2</sup>	4200 €

NB : aide cumulable avec celle de la D.R.A.C.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Aides-et-demarches/Aides-et-subventions/Aides-Livre-et-lecture>

| Assistance conseil : accompagnement du projet par la DLL.

#### Pièces à fournir et délais

Délais : dépôt du dossier complet : 1<sup>er</sup> juin

Pièces à fournir : formulaire de demande d'aide DLL+ <http://www.gard.fr/demander-une-aide-une-subvention-formulaires-2017/demander-une-aide-une-subvention.html>

#### Pièces justificatives

Le règlement s'effectuera sur présentation de la facture au nom de la collectivité et du retour de la demande de versement de la subvention, à présenter au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.